



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue par visioconférence le **mardi 17 août 2021** à compter de **17 h 30**.

À laquelle sont présents :

Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Monsieur Régent Aubertin, conseiller municipal, en remplacement de monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Paulus.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

Est absente :

Madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Adoption de l'ordre du jour du 17 août 2021
2. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021
3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
Autorisation des comptes à payer au 17 août 2021 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04-M01
4. **RÉSOLUTIONS**
 - 4.1 Renouvellement du contrat à Ville de Saint-Eustache pour la fourniture d'un service de support informatique
 - 4.2 Affectation d'une policière à la section Relations avec la communauté
5. **AVIS DE MOTION**
n/a
6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
Rapport annuel 2020
7. **RÈGLEMENTS**
n/a
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Levée de la séance du 17 août 2021



2021-08-046

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Régent Aubertin

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **PROCÈS-VERBAUX**

2.1 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2021, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Régent Aubertin

2021-08-047

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2021, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 17 août 2021 totalisent un montant de 584 175,45 \$;

ATTENDU QUE les paiements électroniques effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04-M01 totalisent un montant de 658 013,00 \$ pour la période du 16 juin au 17 août 2021;

ATTENDU QUE les remboursements des comptes de dépenses aux policiers effectués en vertu du règlement 2015-04-M01 totalisent un montant de 6 078,31 \$ pour la période du 16 juin au 17 août 2021;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer, des paiements électroniques et des remboursements des comptes de dépenses aux policiers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Régent Aubertin

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2021-08-048

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 17 août 2021 au montant de 584 175,45 \$;

D'APPROUVER les paiements électroniques effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04-M01 pour la période du 16 juin au 17 août 2021 au montant de 658 013,00 \$;

D'APPROUVER les remboursements des comptes de dépenses aux policiers en vertu du règlement 2015-04-M01 pour la période du 16 juin au 17 août 2021 au montant de 6 078,31 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

4. RÉSOLUTIONS

4.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT À VILLE DE SAINT-EUSTACHE POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE

ATTENDU QUE par sa résolution 2019-10-065, la Régie a décidé d'octroyer un contrat à la ville de Saint-Eustache pour la fourniture d'un service de support informatique, pour une durée de deux (2) ans, renouvelable pour une période de deux (2) années;

CONSIDÉRANT que le premier terme de deux (2) ans vient à échéance le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT l'appréciation par la direction de la Régie des services rendus et sa recommandation de se prévaloir de l'option de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Régent Aubertin

DE RENOUVELLER l'Entente pour la fourniture par la Ville de Saint-Eustache des services de support informatique, par le biais de son service des technologies de l'information, pour la période débutant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2023.

D'AUTORISER le directeur de police et la présidente ou la vice-présidente du conseil d'administration à signer ledit renouvellement avec la Ville de Saint-Eustache.

À la demande de Madame Sonia Paulus, la présidente appelle le vote sur la proposition. Le résultat du vote est le suivant :

Pour la proposition : Régent Aubertin et Denis Martin

Contre la proposition : Sonia Paulus

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

4.2 AFFECTATION D'UNE POLICIÈRE À LA SECTION RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Martin Bérubé, policier à la section Relations avec la communauté;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de police, monsieur Patrick Denis, suite au processus de sélection réalisé en accord avec les termes de la convention collective en vigueur;

2021-08-049



EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ UNANIMEMENT**

2021-08-050

DE CONFIRMER la nomination de madame Alexandra Brunet à titre de policière à la section Relations avec la communauté en date du 1er juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

6.1 Dépôt par monsieur Patrick Denis, directeur, du rapport annuel 2020.

7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par : Régent Aubertin

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2021-08-051

QU'à 17h38, la séance soit levée


Madame Sonia Paulus
Présidente


Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier